

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU BASSIN AUTERIVAIN
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	40	44

N° 137/2018

OBJET : Signature d'une convention de déploiement d'une solution de télé-relève des consommations énergétiques avec le Pays Sud Toulousain

L'an deux mille dix-huit et le 05 juin à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 29 mai 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Cathy HOAREAU, Danielle TENSA, Monique DUPRAT, Joséphine ZAMPESE, Annick MELINAT, Pierrette HENDRICK, Monique COURBIERES, Marie-Christine ARAZILS, Céline GABRIEL, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL MAZZOLO, Catherine MONIER, Sabine PARACHE.

Messieurs René PACHER, René AZEMA, Joël MASSACRIER, Pascal TATIBOUET, Gilles COMBES, Philippe FOURMENTIN, Pascal BAYONI, Dominique BLANCHOT, Jean CHENIN, Jean-Louis REMY, Patrick LACAMPAGNE, Régis GRANGE, Michel ZDAN, Franck MUNIGLIA, Guy VESELY, Jean-Claude ROUANE, Floréal MUNOZ, Joël CAZAJUS, Serge DEMANGE, Bernard TISSEIRE, Pierre-Yves CAILLAT, Wilfrid PASQUET, Serge BAURENS, Claude DIDIER, Jean-Claude BLANC, Denis BEZIAT, Michel COURTIADÉ.

ABSENTS AVEC PROCURATION : Mme Nadine BARRE donne procuration à Mr Philippe FOURMENTIN, Mr Jean DELCASSE donne procuration à Mme Marie-Christine ARAZILS, Mr Serge DEJEAN donne procuration à Mr Jean-Claude ROUANE, Mme Nadia ESTANG donne procuration à Mme Sabine PARACHE.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs Serge MARQUIER, Monsieur Sébastien VINCINI, René MARCHAND.

ABSENTS NON EXCUSES : Monsieur Patrick CASTRO.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur Joël MASSACRIER a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que dans le cadre de l'opération TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte), la collectivité a été sollicitée par les services du PETR du Pays Sud Toulousain pour mettre en place une solution de télé-relève des consommations énergétiques de ses bâtiments.

Monsieur le Président rappelle que cette opération ne génère aucun coût pour la collectivité.

Monsieur le Président précise que la solution de télé-relève des consommations sur les bâtiments équipés permettra :

- D'attester des économies d'énergies dues aux travaux de rénovation énergétique, le cas échéant
- D'optimiser les consommations énergétiques et de réduire la facture d'énergie du ou des bâtiments équipés
- D'alerter les services de la mairie en cas de dérive énergétique

Monsieur le Président propose :

- D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention avec le PETR Pays Sud TOULOUSAIN concernant le déploiement de la solution de télé-relève et de ce fait, autoriser l'accès aux bâtiments concernés par cette opération.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer l'annexe n°2 de la convention, à savoir l'autorisation de communication à un tiers des données énergétiques des bâtiments publics, le cas échéant.

Considérant l'exposé ci-dessus, le Conseil Communautaire, à l'unanimité:

AUTORISE Monsieur le Président à procéder à la signature de la convention et son annexe et d'accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS